



PROGRAMME ADOS

Avril

2024



Charlieu-Belmont

COMMUNAUTÉ
www.charlieubelmont.com

Lundi 15 avril

**Journée rando VTT (24km)
à Briennon**

Sur un des nouveaux parcours VTT de Charlieu
Belmont Communauté



Sous réserve des conditions météorologiques.

8 places disponibles

Tarif horaire

Prévoir un pique nique, un vtt en bon état (freins, vitesses, pneus), l'accueil de loisirs se réserve le droit de refuser le départ d'un jeune à cette activité, si le vélo est non conforme. Gants conseillés et casque obligatoire.

Mardi 16 avril

**Après-midi et soirée Burgers
et jeux de société
à Belmont**



12 places disponibles

Tarif horaire + tarif repas

**Activité passerelle
dès le CM2**

Mercredi 17 avril

**Après-midi bricolage
à Belmont**

Fabrication de suspension pour plantes



12 places disponibles

Tarif horaire

Jeudi 18 avril

**Après-midi frisbee golf et
initiation slackline
à Belmont**



12 places disponibles

Tarif horaire

Vendredi 19 avril

Journée Raid Aventure à la forêt de Lespinasse

Par équipe de 3 :
course d'orientation, canoë, VTT,
épreuves spéciales !



6 places disponibles (inscription par équipe ou en individuelle possible, merci de nommer les autres participants de votre équipe à l'inscription)

Tarif horaire + tarif A

Prévoir un pique-nique

Attestation de natation obligatoire pour le canoë

Mardi 23 avril

Journée Foot intercentre à Belmont

Avec les MJC de Charlieu et Briennon.
En salle ou en extérieur en fonction de la météo.



12 places disponibles

Tarif horaire

Prévoir un pique nique



Il reste 5 places

Séjour à Europapark

(à RUST en Allemagne).

Les jeunes seront hébergés en camping à 10km du parc, nous prévoyons 2 jours à Europapark et une journée à Rulantica (parc aquatic)

Ce séjour à été organisé par les jeunes dans le cadre des « projets jeunes »

Le prix est modulé en fonction du QF selon le barème suivant :

QF de 0 à 400 => 120 €
QF de 401 à 700 => 150 €
QF de 701 à 850 => 184 €
QF de 851 à 990 => 210 €
QF au-dessus de 991 => 230 €

+ 15% pour les familles hors territoire.

Les horaires vous seront communiqués suite aux inscriptions. Ramassage en fonction des lieux d'activités.

Les inscriptions en ligne via un portail famille : <https://accueilloisirscharlieubelmont.connecthys.com>

➔ Pour les activités : Onglet Réservation/ Activité Accueil de Loisirs ADOS / période AVRIL 2024/cocher les jours souhaités.

Merci de préciser le lieu de ramassage souhaité (exemple : place de la mairie à Ecoche)

➔ Pour le séjour : Onglet Activités / inscrire à une activité / 2024 SEJOUR Europapark

Si vous n'avez pas votre identifiant et mot de passe
merci de nous **téléphoner au 04 77 63 76 10 de 9h00 à 16h30.**

Pour les nouvelles familles, merci de préciser lors de votre appel votre n° d'allocataire ainsi que vos coordonnées téléphoniques et votre adresse postale.

Tarifs horaires :

Quotient Familial	Tarif demi-heure	Repas	Exemple pour une activité de 3h au SEJ
Inférieur à 400 €	0,18 €	4,65 €	1,08 €
De 401 à 700 €	0,32 €		1,92 €
De 701 à 850 €	0,48 €		2,88 €
De 851 à 990 €	0,52 €		3,12 €
Au-delà de 990 €	0,55 €		3,30 €

Tarifs des activités :

Quotient familial	Tarif A
Inférieur à 400 €	3,00 €
De 401 à 700 €	3,75 €
De 701 à 850 €	4,60 €
De 851 à 990 €	5,25 €
Au-delà de 990 €	5,75 €

Exemple : Si vous inscrivez votre jeune à l'activité « journée Raid Aventure » d'une durée de 10h00 et que votre QF est de 1182 €, il vous sera facturé : Tarif horaire = 0,55 x 20(1/2h) = 11 € + tarif A (5,75 €) soit un total de 16,75 €.

Vous pouvez nous demander une réservation (devis) pour une simulation de tarif. La tarification prévoit +15% pour les familles extérieures à Charlieu Belmont Communauté sauf si au moins un des deux parents travaille sur le territoire.

Le tarif « projet jeunes » est une cotisation annuelle de 1€ permettant d'accéder à toutes les animations « projet jeunes » de l'année.

Pour une meilleure organisation : la journée est due pour toute absence non justifiée d'un certificat médical.

Une participation minimum à charge des familles est établie à 0,50€ par demi-journée.

Les bons M.S.A et aides des Comités d'entreprise, mairies ou autres organismes sont déductibles sur présentation de l'attestation de droits lors du règlement. Possibilité de paiement par : Chèque (à l'ordre du trésor public), Virement SEPA (voir le RIB sur la facture ou le devis), Chèque vacances, Ticket CESU et espèces.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Camille Gautheret :

jeunes@charlieubelmont.com

Tél : 04 77 63 76 10

Sur Facebook : CL ados